

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

R. 4412-97 modifié par le décret 2012-639 du 4 mai 2012
Norme NF X 46-020

26 RUE DES MEZEREUX

4

77000 MELUN



A \ INFORMATIONS GENERALES

A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	LOGEMENTS COLLECTIFS	Adresse :	26 RUE DES MEZEREUX 77000 MELUN
Cat. Du bâtiment :		Bâtiment :	
Etage :		Porte :	4
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	67LAJ9904	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
Repérage réalisé le :	31/10/2017	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Accompagnateur :		Numéro d'accréditation :	1-5967
Par :	Mustapha ZINEBI	Organisme d'assurance professionnelle :	ALLIANZ
N° certificat :	C009-SE03-2017	Adresse assurance :	Direction Opérations Entreprises 5C Esplanade Charles de Gaulle 33081 BORDEAUX CEDEX
Date d'obtention :	27/03/2017	N° de contrat d'assurance :	55897385
Organisme certificateur	QUALIT'COMPETENCES 16 rue Villars - 57100 THONVILLE	Date de validité :	31/12/2017

B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

FAIT LE 10/11/2017

Cabinet : EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE

Nom du responsable : **DEMOULIN Frédéric**

Nom du diagnostiqueur : **Mustapha ZINEBI**



C\ SOMMAIRE

Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	2
C \ SOMMAIRE	3
D \ CONCLUSIONS	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE	4
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	7
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	7
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	8
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	11
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	13
ATTESTATION(S).....	14
CERTIFICAT DE COMPETENCES	15

D \ CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
NEANT								

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
NEANT		

Liste des éléments non inspectés et justification

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	REPERAGE	RESULTAT
NEANT				

E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
	LOGEMENTS COLLECTIFS		Selon BT			

RECU le 26 OCT 2017

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77		PAGE N° 1
NOM ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77 AGENCE DE VAL DE SEINE 10 Avenue Charles Péguy 77000 MELUN Tél : 01.64.14.11.11 Fax : 01.64.14.14.94 Siret : 277 700 019 00015		BON DE TRAVAUX N° 2017 23817 EXPERT HABITAT INGENIERIE 21 RUE D'ALBERT 62450 AVESNES LES BAPAUME Téléphone 0321734144
Réf. fournisseur F / 5148 Marché n° 2017 4473 1 Provenance Objet HONORAIRES	SERVICE V.SEINE Techniciens ÉMETTEUR JOUSSE FREDERIC	
LOCALISATION Programme 67 MELUN - MEZEREUX Tranche 2 Ensemble 1000 Escalier AJ Étage 99 Logement 4 Module 67LAJ9904	ADRESSE 26 RUE DES MEZEREUX 77000 MELUN	

DELAI D'EXECUTION : 1 JOUR PERIODE DU 19-10-2017 AU 19-10-2017

ARTICLE	DÉSIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE H.T.	TOTAL H.T.
AMI45	REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX - TVX D'ENTRETIENS OU RÉPARATIONS ENTRE 1 A TRANCHER TRAVERS CUISINE	1,00	5,00	5,00
AMI76	ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE MET ANALYSE DE + 200 PRÉLEVEMENTS ISSUS D'UN PEINTURE ET SOL COMPLET 06.86.40.91.20	20,00	48,00	960,00
TOTAL H.T.				965,00
H.T. ACTUALISE				
COEFFICIENT REGIONAL				
RABAIS				
TOTAL H.T.				193,00
T.V.A. 20,00 %				
TOTAL T.T.C.				1.169,00

AFFECTATION BUDGETAIRE			CODES STRUCTURE ET SCHEMA : TECHN		
CODE BUDGET	RUBRIQUE	INSTANCES		LIBELLE DU POSTE BUDGETAIRE	MONTANT T.T.C.
1 HONAMIA	A760	VLS	SVLA	HONORAIRES DIAG AMIANTE	1.158,00

AFFECTATION ANALYTIQUE					
CODE BUDGET	REFERENCES PATRIMOINE	REFERENCES OCCUPANT			MONTANT T.T.C.
1 HONAMIA	67 2 1000 AJ 67LAJ9904	L 9000293			1.158,00

Voir en page 2 la suite du BON DE TRAVAUX N° 2017 23817

ORIGINAL À CONSERVER PAR LE DESTINATAIRE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77		PAGE N° : 2
BON DE TRAVAUX		N° 2017 23817

		Édité le 19-10-2017
		Le Service Emetteur Frédéric JOUSSE Technicien

ACCUSÉ DE RÉCEPTION À RETOURNER AU RESPONSABLE D'ANTENNE DÈS LA FIN DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX			
JE SOUSSIGNÉ		CERTIFIE QUE LES RÉPARATIONS FAISANT L'OBJET DU B.T. N° 2017 23817	
ONT BIEN ÉTÉ EFFECTUÉES PAR L'ENTREPRISE		LE	
HEURE D'ARRIVÉE :	SIGNATURE DU LOCATAIRE	SIGNATURE DU REPRÉSENTANT	POUR L'ENTREPRISE
HEURE DE DÉPART :			

ORIGINAL À CONSERVER PAR LE DESTINATAIRE

ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:

Rapport N° : 67LAJ9904
Date d'édition : 10/11/2017

31/10/2017

6/16

F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

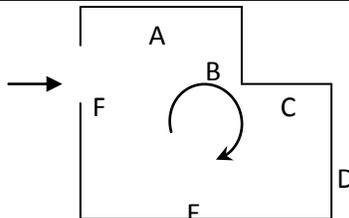
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



G \ RAPPORTS PRECEDENTS

NEANT

H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
Placard 1			OUI	CONCERNEE
WC			OUI	CONCERNEE
Salle de bains			OUI	CONCERNEE
Entrée			OUI	CONCERNEE
Chambre 2			OUI	CONCERNEE
Chambre 1			OUI	CONCERNEE
Séjour			OUI	CONCERNEE
Cuisine			OUI	CONCERNEE
Balcon			OUI	CONCERNEE

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
Placard 1	Béton	Plaque de plâtre	Aucun		Sol souple	Peinture			
WC	Béton	Plaque de plâtre			Carrelage	Peinture			
Salle de bains	Plaque de plâtre	Béton			Carrelage	Peinture			
Entrée	Plaque de plâtre	Aucun	Béton		Carrelage	Peinture			
Chambre 2	Béton	Plaque de plâtre			Sol souple	Peinture			
Chambre 1	Béton	Plaque de plâtre			Sol souple	Peinture			
Séjour	Aucun	Béton			Sol souple	Peinture			
Cuisine	Plaque de plâtre	Béton			Carrelage	Peinture			
Balcon									

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
NEANT								

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
NEANT							

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Chambre 1		Revêtement de sols	Revêtement souple gris + colle polymère jaune non séparable + ragréage rose + sous couche de ragréage blanche non séparable + matériau gris	67LAJ9904P001	Sol	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Salle de bains		Carrelage	Colle blanche + carrelage	67LAJ9904P002	Sol	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Placard 1		Revêtement de sols	Revêtement souple gris + colle polymère jaune non séparable + ragréage rose + sous couche de ragréage blanche non séparable + matériau gris	67LAJ9904P001	Sol	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Chambre 2		Revêtement de sols	Revêtement souple gris + colle polymère jaune non séparable + ragréage rose + sous couche de ragréage blanche non séparable + matériau gris	67LAJ9904P001	Sol	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Chambre 1		Revêtement de sols	Revêtement souple gris + colle polymère jaune non séparable + ragréage rose + sous couche de ragréage blanche non séparable + matériau gris	67LAJ9904P001	Sol	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Séjour		Revêtement de sols	Revêtement souple gris + colle polymère jaune non séparable + ragréage rose + sous couche de ragréage blanche non séparable + matériau gris	67LAJ9904P001	Sol	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
WC		Carrelage	Colle blanche + carrelage	67LAJ9904P002	Sol	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZSO
Salle de bains		Carrelage	Colle blanche + carrelage	67LAJ9904P002	Sol	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZSO
Entrée		Carrelage	Colle blanche + carrelage	67LAJ9904P002	Sol	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZSO
Cuisine		Carrelage	Colle blanche + carrelage	67LAJ9904P002	Sol	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZSO

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

PRELEVEMENT : 67LAJ9904P001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	67LAJ9904 31/10/2017	Chambre 1	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Revêtement de sols	Revêtement souple gris + colle polymère jaune non séparable + ragréage rose + sous couche de ragréage blanche non séparable + matériau gris	31/10/2017	ZINEBI Mustapha
LOCALISATION		RESULTAT	
Sol		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 67LAJ9904P002			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	67LAJ9904 31/10/2017	Salle de bains	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Carrelage	Colle blanche + carrelage	31/10/2017	ZINEBI Mustapha
LOCALISATION		RESULTAT	
Sol		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



RAPPORT D'ESSAI N° IT071711-8235 EN DATE DU 08/11/2017
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE MATERIAUX)
21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0717-105880
Echantillon ITGA : IT071711-8235
Reçu au laboratoire le : 06/11/2017

Ref. Client :

Commande	67LAJ9904-01
Dossier client	67LAJ9904-01 - 26 RUE DES MEZEREUX 77000 MELUN
Echantillon	67LAJ9904P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Chambre 1 Sol Revêtement de sols
Description ITGA	Revêtement souple gris / Colle polymère jaune / Ragréage rose / Sous couche de ragréage blanche / Matériau gris

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Revêtement souple gris + colle polymère jaune non séparable + ragréage rose + sous couche de ragréage blanche non séparable + matériau gris	META le 08/11/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Céline BLIN - Analyste MET

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



RAPPORT D'ESSAI N° IT071711-8236 EN DATE DU 08/11/2017
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE MATERIAUX)
21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0717-105880
Echantillon ITGA : IT071711-8236
Reçu au laboratoire le : 06/11/2017

Ref. Client :

Commande	67LAJ9904-01
Dossier client	67LAJ9904-01 - 26 RUE DES MEZEREUX 77000 MELUN
Echantillon	67LAJ9904P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Salle de bains Sol Carrelage
Description ITGA	Colle blanche / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Colle blanche + carrelage	META le 08/11/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Céline BLIN - Analyste MET

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1

Rapport N° : 67LAJ9904
Date d'édition : 10/11/2017

31/10/2017

13/16

ATTESTATION(S)



ALLIANZ IARD
Direction Opérations Entreprises
Case courriel 8 10 33
5C Esplanade Charles de Gaulle
33081 BORDEAUX CEDEX

ALLIANZ RESPONSABILITE CIVILE DES ENTREPRISES DE SERVICE

La société ALLIANZ IARD certifie que :

EXPERT HABITAT INGENIERIE
21 ROUTE D ALBERT
62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire d'une police d'assurance Responsabilité civile Activités de services N°55897385 qui a pris effet le 01/01/2017.

Ce contrat, a pour objet de :

- Satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n°2005 - 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n°2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R212-4 et L271-4 à L271-6 du code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subéquents ;
- Garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait de ses activités professionnelles déclarées aux Dispositions Particulières à savoir :
 - Le constat des Risques d'exposition au plomb
 - Diagnostic Performance Energétique (DPE)
 - Repérage d'amiante avant transaction, contrôle périodique amiante
 - Repérage d'amiante avant / après travaux et démolition
 - Dossier technique amiante
 - Repérage d'amiante sur surfaces bitumées ou enrobées
 - Diagnostic amiante parties privatives
 - Repérage de plomb avant / après travaux et démolition
 - Présence de termites et autres insectes xylophages

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est de 1 300 000,00 € par sinistre et 1 500 000,00 € par année.

Le présent document, établi par ALLIANZ, est valable jusqu'au 31/12/2017 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager ALLIANZ au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Bordeaux, le 19/12/2016

Pour la compagnie

Allianz IARD
Direction Opérations Entreprises
5C Esplanade Charles de Gaulle
33081 BORDEAUX CEDEX

CERTIFICAT DE COMPETENCES

CERTIFICATION DE DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER



Décerné à :

Monsieur ZINEBI Mustapha sous le numéro : **C009-SE03-2017**

DOMAINE (S) CONCERNE (S)	VALIDITE
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (SANS MENTION)	Du 28/04/2017 Au 27/04/2022
DIAGNOSTIC DE L'ETAT DES INSTALLATIONS INTERIEURES DE GAZ	Du 28/04/2017 Au 27/04/2022
DIAGNOSTIC DE L'ETAT DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION	Du 20/04/2017 AU 19/04/2022
DIAGNOSTIC CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB	Du 27/03/2017 Au 26/03/2022
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS (SANS MENTION)	Du 27/03/2017 Au 26/03/2022
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (METROPOLE)	Du 04/06/2017 Au 03/06/2022

Les compétences répondent aux exigences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation certifiée. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

* Arrêté du 21 novembre 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des contrôles de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011
 * Arrêté du 26 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après brisage dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification. Arrêté du 30 octobre 2009 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 14 décembre 2009 et du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 10 octobre 2009 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 02 décembre 2009 et du 13 décembre 2011 ; Arrêté du 01 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de finalisation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 15 décembre 2009 et 15 décembre 2011 ; Arrêté du 10 août 2015 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de finalisation intérieure d'électrosité et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 10 décembre 2009 et 2 décembre 2011.

Délivré à Thionville, le 04/06/2017
 Pour QUALIT'COMPETENCES
 Larouz Soufian, Responsable Technique

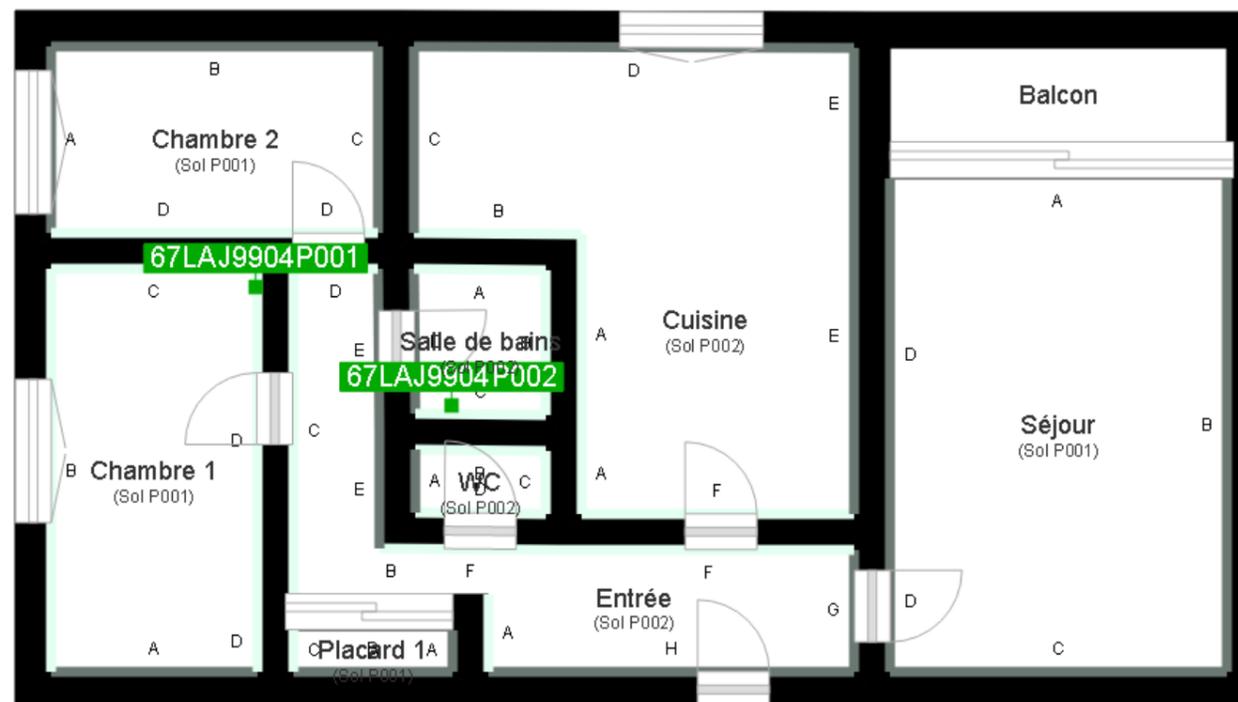


Saint Honoré Audit et sa marque Qualit'Compétences est accrédité sous le numéro 4-0569 Portée disponible sur www.cofrac.fr

QUALIT'COMPETENCES 16, rue Villeroy - 57 100 THIONVILLE
 Tél : 05 81 10 04 61 - Fax : 03 82 83 38 07 - mail : contact@qualit-competences.com
 SARL au capital de 7500 Euros - RCS de Thionville T1 788 973 543 - N° de gestion 2015 B 12- Code NAF : 8559A

Rapport N° : 67LAJ9904 31/10/2017
 Date d'édition : 10/11/2017

15/16



	Murs périphériques / Plaques de plâtre
	Murs Bois
	Murs Brique
	Murs Béton brut
	Cloisons Plaques de plâtre
	Murs carreaux de plâtre
	Murs Béton / Enduit
	Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
	Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
	Torchis
	Murs Amiantés
	Murs Brique / Enduit
	Murs Brique plâtrière

- Prélèvements de sol amiantés
- Prélèvements de sol non amiantés
- Prélèvements de plafonds amiantés
- Prélèvements de plafonds non amiantés
- Prélèvements de murs amiantés
- Prélèvements de murs non amiantés
- X Autres types de prélèvements amiantés
- X Autres types de prélèvements non amiantés